



# DICRIM

## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Les bons réflexes face aux  
risques majeurs

## SOMMAIRE

- 03 - Qu'est ce qu'un risque
- 04 - L'alerte à la population
- 05 - Inondation et coulée de boue
- 06 - Transport de matières dangereuses, risque technologique, chute d'aéronef
- 08 - Risque nucléaire
- 09 - Tempête / phénomène météo exceptionnel
- 10 - Séisme
- 11 - Risque sanitaire
- 12 - Canicule
- 13 - Menace Terroriste
- 14 - Incendie bâtiment
- 15 - Pollution du réseau d'eau potable
- 15 - Coupure générale de courant
- 16 - Numéros utiles

Commune de Willgottheim-Woellenheim

37 rue principale

67370 Willgottheim

03 88 69 90 03

[mairie@willgottheim.fr](mailto:mairie@willgottheim.fr)

<https://willgottheim.com>

## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

La commune de Willgottheim-Woellenheim a élaboré son Plan Communal de Sauvegarde qui a pour objectif d'anticiper l'organisation de la commune pour faire face aux situations d'urgence en complément des services de secours.

Toute population soumise à des risques majeurs a droit à une information dite préventive afin de connaître les dangers auxquels elle peut être exposée, les dispositions prévues par les pouvoirs publics, et les mesures de sauvegarde à respecter.

Pour vous préparer à un comportement responsable face aux risques potentiels, et afin de réduire leurs conséquences, je vous invite à prendre connaissance de ce DICRIM, document synthétique qui constitue l'un des éléments de notre politique de sécurité des personnes

Ce document sécurité est d'une **TRES GRANDE IMPORTANCE**, et doit retenir toute votre attention.

Ce document a été élaboré pour vous permettre de bien mesurer les types de risques qui nous entourent, et de mieux les appréhender pour y faire face. **La sécurité civile est l'affaire de TOUS, et chacun doit être acteur de sa sécurité et de celle des autres.**

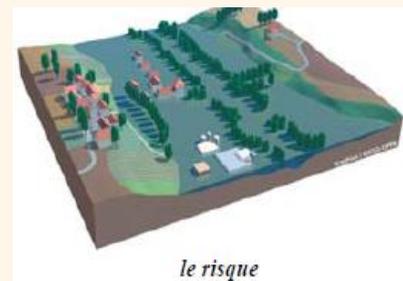
**Pour votre sécurité, conservez ce fascicule.**

Le Maire,  
Claudine HUCKERT

Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile :  
« Toute personne concourt, par son comportement, à la sécurité civile. »

## Qu'est-ce qu'un risque ?

Le risque est la possibilité qu'un événement d'origine naturelle, ou lié à une activité humaine, se produise, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, ou occasionner des dommages importants, et dépasser les capacités de réaction de la société.



### Risque = produit d'un aléa + un enjeu

Il existe plusieurs types de risques :

- Les risques naturels  
(inondation, mouvement de terrain,...)
- Les risques technologiques  
(industries, nucléaire, transport de matière dangereuses,...)
- Les risques météorologiques
- Les risques sanitaires (pandémie,...)

**Un risque est dit « majeur » si sa fréquence est faible et sa gravité très lourde.**

## Pourquoi s'informer sur les risques majeurs ?

**L'article L.125.2 du Code de l'environnement précise que « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent ».**

Conformément à cette réglementation, ce document vous informe sur les risques auxquels la commune de **WILLGOTTHEIM WOELLENHEIM** peut être exposée.

Il a pour objectif de vous sensibiliser aux bons réflexes de protection à adopter en cas de catastrophe majeure, afin que vous deveniez acteur de votre propre sécurité.



# L'alerte à la population

## LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

**Une alerte annonce un danger immédiat.**

Elle est de la responsabilité de l'État et des maires.

### Le début de l'alerte

En cas d'événement nécessitant une mise à l'abri : L'alerte sera donnée par la sirène. Elle émet un son caractéristique en trois séquences d'1 minute et 41 secondes, qui constitue le signal national d'alerte.

*La sirène est testée chaque samedi à 11h*

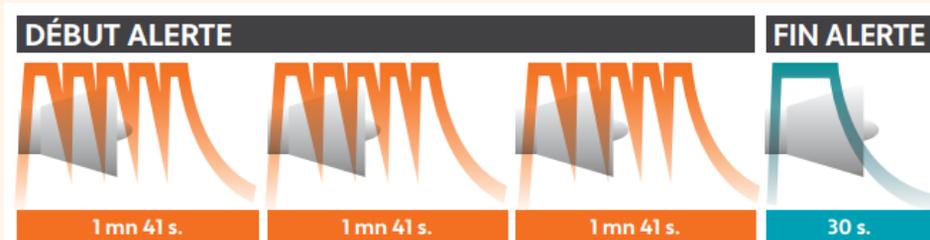
### Savoir reconnaître une alerte

En fonction des événements, elle peut être donnée par :

- la sirène de la mairie
- la sirène des véhicules des sapeurs-pompiers
- des messages diffusés par mégaphones
- la radio et/ou la télévision
- des notifications sur les téléphones

### Fin de l'alerte

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent le signal de fin d'alerte : un son continu de 30 sec.



### Le dispositif FR-Alert (sur téléphone portable)

En cas de grave danger, des *notifications* peuvent être envoyées sur le téléphone mobile des personnes présentes dans la zone concernée, afin de les informer sur :

- la nature du risque
- sa localisation
- les comportements à adopter pour se protéger

Les notifications sont diffusées sous la forme d'un SMS classique.

FR-Alert est conçu pour alerter toute personne présente dans la zone de danger grâce aux réseaux de télécommunications.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable. En revanche, la notification d'alerte n'apparaîtra pas sur les téléphones éteints ou en « mode avion ».



# Risque inondation coulée de boue

## LES BONS REFLEXES

### DES AUJOURD'HUI :

- Informez-vous auprès de la mairie de la situation de votre habitation au regard du risque inondation (notamment en cas d'orage)
- Mettez hors d'atteinte des inondations vos papiers importants, vos objets de valeurs, les matières polluantes, toxiques et les produits flottants

### PENDANT LA CRUE :

#### A l'annonce de l'arrivée de l'eau :

- Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations,.. qui pourraient être atteints par l'eau
- Coupez vos compteurs électriques et gaz
- Surélevez vos meubles et mettez à l'abri vos denrées périssables
- **Amarrez les cuves et objets flottants de vos caves, sous-sols et jardins**

#### Lorsque l'eau est arrivée :

- Montez dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds. N'oubliez pas vos médicaments
- Ecoutez les instructions des pouvoirs publics en écoutant la radio

### APRES L'INONDATION :

- Ne revenez à votre domicile qu'après en avoir eu l'autorisation
- Aérez, désinfectez et dans la mesure du possible, chauffez votre habitation
- Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche et vérifiée
- Assurez-vous en mairie que l'eau est potable
- Faites l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre





# Risque transport de matières dangereuses

*Le risque lié aux Transports de Matières Dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport par voie routière, aérienne ou par canalisation de matières dangereuses. Il peut entraîner des conséquences graves pour la population, les biens et l'environnement.*

## Le risque à WILLGOTTHEIM WOELLENHEIM :

La commune est traversée par la route départementale n°25 à Woellenheim et N°41 à Willgottheim.

Les principaux dangers sont l'explosion, l'incendie, la fuite d'un liquide polluant, et la formation d'un nuage toxique.

## Les mesures de prévention :

Le **Plan Communal de Sauvegarde** prévoit la mise en place d'une cellule de crise pour optimiser les actions sur le terrain (secours, déviations de la circulation, arrêt des pompages en cas de pollution des cours d'eau...).

Des plans d'organisation départementale des secours (tels que les **Dispositions O.R.S.E.C., "Transport de Matières Dangereuses"**) seront mis en œuvre si nécessaire.

### La signalisation des véhicules transportant des matières dangereuses :

Les véhicules transportant des matières dangereuses ou radioactives sont identifiables par un des logos suivants, apposés notamment à l'arrière droit du véhicule



Matières explosives



Gaz



Matières inflammables



Solides inflammables



Matières spontanément inflammables



Matières qui au contact de l'eau dégagent des vapeurs inflammables



Matières comburantes



Matières toxiques



Matières infectieuses



Matières radioactives



Matières corrosives



Les produits chauds (+100°C)



Autres dangers



Dangereux pour l'environnement



## Risque transport de matières dangereuses



## Risque Technologique / Chute avion

### LES BONS REFLEXES

#### DES AUJOURD'HUI :

- Prenez connaissance des consignes de mise à l'abri

#### PENDANT L'ACCIDENT :

##### SI VOUS ETES TEMOIN DE L'ACCIDENT :

- Donnez l'alerte (sapeurs-pompiers: 18, police/gendarmerie:17; 112 depuis votre portable)
- Si des victimes sont à déplorer, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie
- Si le véhicule ou le réservoir prend feu ou dégage un nuage toxique, éloignez-vous de l'accident d'au moins 300 m et mettez-vous à l'abri dans un bâtiment

##### SI VOUS ENTENDEZ L'ALERTE :

- Rejoignez le bâtiment le plus proche, fermez toutes les ouvertures et les entrées d'air, arrêtez ventilation et climatisation
- Eloignez-vous des portes et fenêtres, ne fumez pas, ne provoquez pas de flammes, ni étincelles
- Ecoutez la radio
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Celle-ci est dotée d'un **Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)** face aux risques majeurs, qui prévoit la prise en charge des enfants
- Ne téléphonez pas
- Lavez-vous en cas d'irritation, et si possible changez de vêtements
- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation





# Risque nucléaire

## LES BONS REFLEXES

### DES AUJOURD'HUI

Prenez connaissance du signal d'alerte et des consignes de mise à l'abri

### PENDANT L'ACCIDENT

**Si vous entendez l'alerte :**

- Mettez vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche, fermez toutes les ouvertures et les entrées d'air, arrêtez ventilation et climatisation
- Ecoutez les consignes de sécurité diffusées par les pouvoirs publics via la radio
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Celle-ci est dotée d'un **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** face aux risques majeurs, qui prévoit la prise en charge des enfants
- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

### APRES L'ACCIDENT

Respectez les consignes données par les autorités via les médias





## Risque Tempête

# Phénomène météo exceptionnel

### LES BONS REFLEXES

#### DES AUJOURD'HUI

Informez-vous sur les prévisions météorologiques en consultant notamment le site de Météo France : <http://www.meteofrance.com>

#### Si une tempête est annoncée :

Mettez à l'abri ou amarrez les objets susceptibles d'être emportés  
Evitez de prendre la route  
Reportez autant que possible vos déplacements

#### PENDANT UNE TEMPETE

Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment, fermez portes et volets  
Débranchez appareils électriques et antennes de télévision  
Ne vous abritez pas sous les arbres  
Ne vous approchez pas des lignes électriques ou téléphoniques  
N'intervenez pas sur les toits  
Si vous devez impérativement sortir, soyez prudents

#### APRES UNE TEMPETE

Faites couper branches et arbres qui menacent de tomber  
Faites attention aux fils électriques et téléphoniques tombés au sol  
Faites l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre





# Risque sismique

Willgottheim-Woellenheim est située en zone 3 – sismicité moyenne

## LES BONS REFLEXES

### PENDANT UN SEISME

#### A l'intérieur :

- abritez-vous sous une table solide ou à l'angle d'un mur porteur
- éloignez-vous des fenêtres
- ne fuyez pas pendant la secousse, les chutes d'objets sont dangereuses!

#### Dans la rue :

- dans une rue large, gagnez le milieu de la chaussée
- éloignez-vous des constructions; à défaut abritez-vous sous un porche
- éloignez-vous des câbles électriques

#### En voiture :

- restez dans le véhicule loin de tout ce qui risque de tomber, arrêtez-vous (jamais sur un pont ou près de constructions)

### APRES UN SEISME – ATTENTION AUX REPLIQUES

#### A l'intérieur :

- méfiez-vous des répliques, d'autres secousses pouvant survenir
- fermez les robinets d'arrivée de gaz et d'eau
- coupez l'électricité, ne téléphonez pas
- éteignez les sources de chaleur
- ne fumez pas
- évacuez le bâtiment par les escaliers, ne prenez l'ascenseur

#### A l'extérieur :

- dirigez-vous vers un endroit dégagé
- en cas d'ensevelissement, manifestez-vous en faisant du bruit





## Risque sanitaire

*Une pandémie est définie comme une forte augmentation des cas. Elle fait suite à la circulation d'un nouveau virus contre lequel l'immunité de la population est faible ou nulle.*

### Le risque :

Comme l'ensemble du territoire métropolitain, la commune peut être exposée aux risques de pandémie

### Les mesures de prévention :

La transmission des virus se fait principalement par voie aérienne, par le biais de la toux, de l'éternuement ou des postillons, mais peut également être transmise par les mains et les objets contaminés

- D'une façon générale, lorsque vous êtes malade, utilisez des mouchoirs en papier que vous jetterez après usage dans un sac fermé
- Protégez votre nez et votre bouche lorsque vous éternuez
- Evitez enfin tout contact avec des personnes fragiles (nourrissons, enfants, personnes âgées ou malades)





## Risque canicule

Le mot "canicule" désigne un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée.

En France, la période des fortes chaleurs pouvant donner lieu à des canicules s'étend généralement du 15 juillet au 15 août, parfois depuis la fin juin

### Les dangers :

Une forte chaleur devient dangereuse pour la santé dès qu'elle dure plus de 3 jours. Les conséquences les plus graves sont la **déshydratation** (crampes, épuisement, faiblesse, etc...) et le **coup de chaleur** (agressivité inhabituelle, maux de tête, nausées, etc...).

### Les mesures de prévention :

Les personnes déjà fragilisées (personnes âgées, atteintes d'une maladie chronique, nourrissons, etc.) sont particulièrement vulnérables. N'hésitez pas à signaler à la mairie toute personne de votre entourage qui vous semble en difficulté.

La carte de vigilance de Météo-France intègre le risque de canicule. Elle est consultable sur le site <http://www.meteofrance.com>



# Menace Terroriste

## A QUOI SERT VIGIPIRATE DES AUJOURD'HUI :

- Assurer en permanence une protection adaptée des citoyens
- Développer et maintenir une culture de la vigilance de l'ensemble des acteurs de la nation
- Permettre une réaction rapide et coordonnée en cas de menace

Les établissements scolaires ont mis en place un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) qui prévoit la prise en charge des enfants.

## LES BONS REFLEXES

### 1° - S'ÉCHAPPER

Quitter le bâtiment concerné –  
Se cacher lors du déplacement –  
Avertir les gens que vous croisez

### 2° - SE CACHER

Bloquer les portes – Se mettre à l'abri derrière un écran solide –  
Ne pas téléphoner

### 3° - ALERTER

Ne pas courir vers les forces de l'ordre – Appelez le 17 ou le 112 – Signaler les blessés





# Incendie bâtiment

## REMARQUE GENERALE

Un départ de feu nécessite plusieurs facteurs :

- Un combustible
- Un comburant (l'oxygène de l'air)
- Une source d'énergie extérieure (flamme, étincelle, mégot ...)

## LES BONS REFLEXES

### DES AUJOURD'HUI

Repérez les cheminements d'évacuation

Le cas échéant, prenez connaissance des consignes de sécurité affichées dans le bâtiment

### EN CAS DE DEPART DE FEU

Informez les pompiers (18 ou 112)

Coupez l'arrivée de gaz

Coupez l'électricité

Si vous le pouvez, évacuez le bâtiment

Dans tous les cas suivez les instructions des pompiers

### APRES LE FEU

Faites l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre

CONSIGNES DE SECURITE					
<b>INCENDIE</b>  SERVICE SECURITE N° POMPIERS _____ N° _____ NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VERIFIE QUE VOTRE APPEL A ETE COMPRIS	ATTAQUEZ LE FEU AU MOYENS DES EXTINCTEURS APPROPRIES 	DANS LA FUMEE BAISSÉZ-VOUS L'AIR FRAIS EST PRES AU SOL 	N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS 	FACILITEZ L'ACCES DES POMPIERS N'ENCOMBEZ PAS LES MOYENS DE SECOURS	
<b>EVACUATION</b>  DES L'AUDITION DU SIGNAL SONORE <b>GARDEZ VOTRE SANG-FROID</b>	FERMEZ LES PORTES ET LES FENETRES EN QUITTANT VOTRE POSTE DE TRAVAIL 		N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS 	LOCALISATION DU POINT DE RASSEMBLEMENT 	
<b>ACCIDENT</b>  PREMIERS SECOURS N° AMBULANCE _____ N° _____ NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VERIFIE QUE VOTRE APPEL A ETE COMPRIS	PRECISEZ LA NATURE DE L'ACCIDENT <b>BLESSURES                      BRULURES                      ASPHYXIE</b> FEU SUR UNE PERSONNE EMPECHEZ-LA DE COURIR, COUCHEZ-LA, ENVELOPEZ-LA AVEC UNE COUVERTURE OU EN VETEMENT.	? ?	RESPONSABLES DE SECURITE M. _____ TEL. _____ M. _____ TEL. _____		



## Pollution du réseau d'eau potable

### LES BONS REFLEXES

#### A L'ANNONCE DE LA POLLUTION

Ne plus boire de l'eau du robinet  
Prévoir un stock d'eau potable (bouteilles ou réservoir)

#### APRES LE PHENOMENE :

Attendre l'autorisation de réutiliser l'eau du robinet  
**Purgez les conduites et le chauffe-eau avant utilisation**  
Assurez-vous en mairie que l'eau est potable



## Coupure générale de courant

### LES BONS REFLEXES

#### DES AUJOURD'HUI:

S'équiper de moyens d'éclairage autonomes (lampe de poche, bougies, etc...)  
Prévoir un moyen de chauffage autonome si la maison n'en est pas équipée

#### APRES LE PHENOMENE:

Vérifier **l'état du congélateur** pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de début de décongélation  
Vérifier le bon fonctionnement des appareils électriques



## Numéros utiles

### Où trouver le DICRIM :

A la mairie ou sur son site <https://willgottheim.com>

### Fréquences des radios locales :

- France Info – 104,4 FM
- Bleu Alsace – 101,4 FM
- Top Music – 94,5 FM

### Kit d'Urgence (à prévoir au domicile)

- Lampe de poche avec pile
- Radio portable avec pile
- Chargeur de batterie
- Eau potable
- Conserves
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Couverture de survie
- Matériel de colmatage (adhésif, serpillières, ...)
- Vêtements de rechange

### Quelques Numéros utiles :

- Accueil sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison : 03.88.11.67.68
- SOS Main : 03.90.67.40.30
- Mairie Willgottheim 03.88.69.90.03

### Sites web à consulter :

- Dossier départemental sur les risques majeurs (D.D.R.M.) : [bas-rhin.gouv.fr](http://bas-rhin.gouv.fr)
- Informations météorologiques : [meteofrance.com](http://meteofrance.com) et [vigilance.meteofrance.fr](http://vigilance.meteofrance.fr)
- Information nationale sur les crues : [vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr)
- Info route : [inforoute.alsace.eu](http://inforoute.alsace.eu)
- Portail gouvernemental des Risques Majeurs : [gouvernement.fr/risques](http://gouvernement.fr/risques)
- Mieux connaître les risques sur le territoire : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)
- Institut Français de Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement : [iffo-rme.fr](http://iffo-rme.fr)

